

## Le champ d'application du DIH

Ce document sert de modèle pour élaborer un questionnaire à choix multiples relatif aux divers aspects du champ d'application du DIH. Il peut être utilisé pour créer des questionnaires interactifs en ligne, en utilisant [Poll Everywhere](#) ou [Socrative](#).

Pour certaines questions, il peut y avoir plusieurs réponses correctes. Certaines autres nécessitent une réflexion plus approfondie, l'idée étant d'enrichir la discussion en identifiant les informations supplémentaires qu'il faudrait obtenir pour bien répondre à la question.

### CHAMP D'APPLICATION MATÉRIEL

**1. L'État Alpha s'oppose dans un affrontement direct et violent à un groupe armé non étatique dénommé « La Lutte pour l'Indépendance », qui a pris le contrôle du nord d'Alpha depuis le début 2020. En juillet 2020, l'État voisin Beta est intervenu indirectement pour soutenir le groupe armé « La Lutte pour l'Indépendance », en coordonnant les activités militaires dudit groupe armé depuis son propre territoire. Comment qualifieriez-vous la situation après juillet 2020 ?**

- Un CANI entre Alpha et le groupe « Lutte pour l'Indépendance » et un CAI entre Alpha et Beta
- Seulement un CANI entre Alpha et le groupe « Lutte pour l'Indépendance »
- Seulement un CAI entre Alpha et Beta
- Cela dépend

**2. Quels sont les deux critères qui doivent être réunis pour pouvoir qualifier une situation de CANI, dans lequel au moins l'une des parties n'est pas un État ?**

- Les hostilités entre les parties doivent atteindre un certain niveau d'intensité
- Le(s) groupe(s) armé(s) non-étatique(s) impliqué(s) doit/doivent faire preuve d'un minimum d'organisation
- Le(s) groupe(s) armé(s) non-étatique(s) impliqué(s) doit/doivent avoir un objectif politique clairement défini et le soutien de la population locale
- Le(s) groupe(s) armé(s) non-étatique(s) impliqué(s) doit/doivent recevoir le soutien d'un État

### CHAMP D'APPLICATION PERSONNEL

**3. En décembre 2020, après des mois de combats, l'État Beta occupe le nord d'Alpha. Selon la Quatrième Convention, qui peut être qualifié de « personne protégée » dans le territoire occupé d'Alpha ?**

- Les habitants d'Alpha
- Les habitants d'Alpha et de Beta
- Les habitants de Beta
- Les habitants de Zeta, un pays voisin de Beta qui n'a jamais pris part au conflit

**4. Partant de la situation exposée dans la question 1, qui bénéficie d'une protection contre les attaques directes, en vertu du DIH ?**

- Un membre du groupe « Lutte pour l'Indépendance », qui a été gravement blessé à la suite des combats
- Les habitants du nord d'Alpha qui se sont mobilisés pour protéger la base militaire du groupe « Lutte pour l'Indépendance » des attaques d'Alpha
- Le premier ministre d'Alpha
- Le porte-parole de la branche politique du groupe « Lutte pour l'Indépendance »

**CHAMP D'APPLICATION TEMPOREL**

**5. Aux fins du DIH, quels critères doivent être remplis pour déterminer l'existence ou le début d'une situation d'occupation ?**

- La présence de forces étrangères sur le territoire concerné et l'absence de consentement à cette présence de la part des autorités locales
- La capacité des forces étrangères à exercer l'autorité (fonctions gouvernementales) sur le territoire concerné ou une partie de ce dernier, en se substituant aux autorités locales souveraines
- L'incapacité des autorités locales souveraines à exercer leur autorité sur le territoire concerné ou une partie de celui-ci
- Toutes les réponses précédentes

**6. Quand le DIH cesse-t-il de s'appliquer dans un CANI ?**

- Lorsqu'un accord de paix entre les parties au conflit armé a été conclu
- Dès lors que l'un des critères nécessaires à l'existence d'un CANI n'est plus rempli
- Lorsque l'une des parties déclare officiellement qu'elle n'est plus partie au conflit

**CHAMP D'APPLICATION GÉOGRAPHIQUE**

**7. Partant de la situation exposée dans la question 1, le DIH s'applique-t-il sur le territoire de Beta ?**

- Oui
- Non
- Cela dépend

**8. Partant de la situation exposée dans question 1, le DIH s'applique-t-il sur l'ensemble du territoire d'Alpha ?**

- Cela dépend
- Non, il s'applique seulement dans le nord d'Alpha, là où les combats se déroulent
- Oui

**9. Selon les renseignements dont dispose Alpha, des branches du groupe « Lutte pour l'Indépendance » sont apparus dans les États Delta et Gamma, deux pays d'un autre continent, de l'autre côté de l'océan. Alpha décide de lancer des frappes aériennes au moyen de drones contre ces « terroristes », un terme que l'État Alpha utilise pour désigner tous les membres du**

**groupe « Lutte pour l'Indépendance » et ses branches présentes sur les territoires de Delta et Gamma. À la lumière des informations précédentes, dans quelle(s) situation(s) suivante(s) le DIH serait applicable aux frappes lancées au moyen de drones sur Delta et Gamma ? Pourquoi ?**

- Lorsqu'il existe un lien entre les frappes de drone sur les territoires de Delta et Gamma et le CANI qui se déroule entre Alpha et le groupe « Lutte pour l'Indépendance » sur le territoire d'Alpha
- Si le groupe « Lutte pour l'Indépendance » et ses différentes branches peuvent être considérés comme les membres d'un même groupe armé organisé ou d'une coalition
- Si les critères d'un CANI sont aussi réunis sur le territoire de Delta et de Gamma
- Si les membres du groupe « Lutte pour l'Indépendance » et ses différentes branches sont en réalité des « terroristes »